

## **MODÈLE DES DIFFÉRENTS TYPES DE GRAMMAIRE DISPONIBLES EN DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES**

**N.B.** « Grammaire » est pris ici dans le sens didactique du terme, c'est-à-dire dans celui de description de la langue telle que cette description est utilisée par l'enseignant dans le processus commun d'enseignement-apprentissage. Cette définition inclut la « grammaire intermédiaire », ou « interlangue », qui est la grammaire mentale de l'apprenant, que l'enseignant peut utiliser pour le faire réfléchir sur ses erreurs.

### **1. La grammaire morphosyntaxique**

Dite « classique » ou « traditionnelle », la grammaire dite morphosyntaxique repose sur des critères relativement hétéroclites :

- sur un classement des mots par « nature grammaticale » (articles, substantifs, adjectifs, adverbes, verbes, prépositions, conjonctions,...), mais aussi, à l'intérieur de ce premier classement, par un second classement par « notions » (articles définis, indéfinis ou partitifs en français, adverbes de temps, prépositions de lieu, etc.) ;
- sur une étude des formes différentes que peuvent prendre ces mots (morphologie) ;
- sur une étude de l'agencement de ces mots et de leurs relations dans le cadre de la phrase (syntaxe) ;
- sur une étude de l'agencement de parties de phrases (ou « propositions ») classées sur des critères formels (relatives, conjonctives,...) ou notionnels (temporelles, consécutives, concessives,...).

### **2. La grammaire textuelle**

Alors que la grammaire «classique » s'intéresse à la phrase, la grammaire textuelle s'intéresse à tous les phénomènes qui apparaissent dans le cadre d'un ensemble de phrases orales ou écrites (un « texte » dans le sens générique où les linguistes utilisent ce terme), et qui sont liées aux exigences de cohésion (les phrases doivent être reliées les unes aux autres d'une certaine manière), de progression (les phrases doivent apparaître dans un certain ordre) et de cohérence (elles doivent avoir un rapport logique avec la réalité du monde extralinguistique auquel elles se réfèrent). Cette grammaire est travaillée au moyen des « types de textes », en particulier informatif, descriptif, narratif, injonctif et explicatif. Voir Notes 1 et 3 p. 3.

### **3. La grammaire de l'énonciation**

Alors que deux grammaires précédentes s'intéressent à la langue (à ses règles internes de fonctionnement), l'énonciation s'intéresse au discours à la manière dont celui qui l'utilise (l'énonciateur) y inscrit sa subjectivité personnelle et la prise en compte (elle-même subjective) de la subjectivité de son ou ses destinataires/interlocuteurs. On s'y intéresse tout particulièrement, de ce fait, aux phénomènes de modélisations (verbales, lexicales, adverbiales). On parle aussi, à propos de ce type de grammaire, d'« analyse de discours ». Voir Note 3 p. 3.

#### **4. La grammaire notionnelle-fonctionnelle**

Alors que les trois grammaires précédentes s'intéressent principalement aux aspects formels de la langue, la grammaire notionnelle-fonctionnelle s'intéresse à la manière dont la langue est utilisée à la fois pour exprimer du sens (les notions de temps, de prix, d'identité, de cause,...) et pour agir sur l'interlocuteur (saluer, remercier, s'excuser, se présenter... et autres « fonctions langagières » ou « actes de parole »). Voir Note 2 p. 3.

#### **5. La grammaire des genres**

Les « genres » (« de textes », ou « de discours ») sont les produits de la mise en forme historiquement et socialement normée de l'« action langagière » individuelle dans les textes. Ceux-ci vont être déterminés par les normes sociales du type d'action, mais aussi par le projet personnel de l'auteur, la situation d'action, ainsi qu'à sa manière d'agir et de réagir à cette situation. En d'autres termes, on peut considérer que le genre correspond à la manière de concevoir la production et la réception des textes « dans une perspective actionnelle », et cette grammaire est sans doute à la perspective actionnelle, en didactique des langues-cultures, ce que la grammaire notionnelle-fonctionnelle était à l'approche communicative.

Ces deux grammaires notionnelle-fonctionnelle et des genres, peuvent être considérées comme relevant de la pragmatique, mais l'une au niveau des énoncés, l'autre au niveau des textes : on passe de l'échelle de l'acte de parole à celle l'action langagière. Exemples de genres : l'essai, le portrait, le conte, la fable, le polar, le réquisitoire, la plaidoirie, l'arrêté officiel, la notice d'utilisation, le bon de garantie, l'entretien d'embauche, le billet d'avion, l'ordre de mission, le tract, la petite annonce, etc., etc. : le nombre de genres est en pratique illimité... ce qui ne facilite pas l'exploitation de ce type de grammaire en didactique des langues-cultures. Voir Note 3 p. 3.

#### **6. La « grammaire intermédiaire » (l'interlangue)**

Alors que toutes les autres grammaires s'intéressent à la grammaire de référence pour l'enseignant, la « grammaire intermédiaire » ou « provisoire » (appelée aussi « grammaire de l'apprenant », ou encore « interlangue »), correspond à l'état particulier dans lequel se trouve la langue de l'apprenant, qu'on peut définir comme l'ensemble des représentations conscientes ou inconscientes qu'il a du fonctionnement de la langue cible, au sein d'un processus constant de construction/ déconstruction/ reconstruction qui conduit celui-ci de la maîtrise de sa langue source à la maîtrise de la langue cible. Un enseignant réalise une séquence de cours en grammaire intermédiaire par exemple lorsqu'il fait une correction collective d'un devoir écrit en analysant et faisant analyser les erreurs les plus fréquentes dans les copies. Voir Note 4 p. 3.

***NOTES page suivante***

## NOTES

**1.** Sophie MOIRAND, «[Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère](#)» (Paris : CLE international, 1979, 176 p.) On trouvera à cette adresse deux extraits de cet ouvrage de Sophie MOIRAND, qui a marqué l'histoire de la didactique du français langue étrangère par ses propositions de recours à la grammaire textuelle pour l'exploitation des documents authentiques en classe de langue : «L'approche globale des textes écrits» (extrait du chap. 1.2, pp.23-24), et «L'analyse prépedagogique des textes» (chap. 1.5 complet republié avec l'aimable autorisation de l'auteure, pp. 74-91).

**2.** Le grand texte du Conseil de l'Europe qui a précédé le *Cadre Européen Commun pour les Langues (CECRL)* de 2000 a été le *Niveau seuil*, décliné dans toutes les langues nationales et toute une série de langues régionales d'Europe, la première parution ayant été le *Threshold level anglais* (1975) et *Un niveau seuil français* (1976). Le [Nivel umbral espagnol](#) est disponible en ligne. On trouvera de même en ligne des extraits de préfaces de Niveaux seuils de différentes langues dans le document intitulé «[Niveaux-seuils. Documentation historique](#)».

**3.** Un très long (137 p. !) et très intéressant article théorique et historique des grammaires textuelles, de l'analyse du discours et des genres est disponible en ligne : Verónica PORTILLO SERRANO, «[La notion de genre en sciences du langage](#)», *Texto! Textes & Cultures* [revue en ligne], Volume XV, n° 2, 137 p. (dernière consultation 19 mai 2019). Tout un chapitre est consacré aux utilisations de ces grammaires, et de leurs combinaisons, en français langue étrangère et en français langue maternelle depuis les années 2010.

Les deux critiques que je ferai personnellement à cette étude sont (1) le reproche que l'auteure fait à la didactique des langues-cultures d'«instrumentaliser» ces différentes grammaires : *l'instrumentalisation* me semble personnellement tout à fait naturelle, contrairement à *l'application*. ; et (2) la thèse que semble défendre l'auteure selon laquelle la grammaire des genres serait la meilleure : d'un point de vue linguistique, peut-être, mais d'un point de vue didactique, sûrement pas. Cette grammaire des genres, même si elle se trouve être la grammaire «naturelle» de la perspective actionnelle, ne peut être en effet que l'une des grammaires auxquelles les auteurs de manuels et les enseignants auront recours, tout simplement parce que la mise en œuvre concrète de la perspective actionnelle exige, dès que l'action visée est un peu complexe, le recours à toutes les autres «[matrices méthodologiques actuellement disponibles en DLC](#)».

**4.** Il existe un ouvrage entier sur l'interlangue, celui de Klaus Vogel, *Lernersprache. Linguistische und psycholinguistische Grunfragen zu ihrer Erforschung*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1990. Trad. fr. *L'interlangue, la langue de l'apprenant*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995, 322 p. Notice en ligne : <http://www.sudoc.fr/003755045>. Si on ne peut accéder à l'ouvrage, on lira au moins l'article de 1973, publié en traduction française en 1980, qui «lancé» l'idée d'interlangue dans la didactique des langues-cultures en France, et qui est disponible en ligne : S. Pit Corder, «[La sollicitation des données d'interlangue](#)», *Langages* n° 57, pp. 29-38.

**5.** Si l'on croise ce modèle des types de grammaire avec celui des orientations objet-sujet (cf. «Description de la langue» dans le Document ressource 3, Tâche 1 Cognition), on peut classer vers l'objet les grammaires morphosyntaxique, textuelle, notionnelle-fonctionnelle et des genres, et vers le sujet la grammaire de l'énonciation et, bien sûr, l'interlangue.

----- Fin du document -----